

<b>ORDONNANCE COLLECTIVE</b>	INITIER L'ADMINISTRATION D'IBUPROFÈNE (ADVIL <sup>MD</sup> ) CHEZ LES ENFANTS DE 6 MOIS ET PLUS ET AYANT UN POIDS INFÉRIEUR À 45 KG	<b>NO :</b> <b>OC-2-B-Ea-K</b> (Temp : 6.11)
<b>Référence à un protocole :</b> <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non  Titre : _____		<b>Mise en vigueur le :</b> <u>Mars 2009</u>  <b>Révision prévue le :</b> <u>Mars 2011</u>
<b>PROFESSIONNEL(LE) HABILITÉ(E) À EXÉCUTER L'ORDONNANCE ET LE SECTEUR, PROGRAMME OU SERVICE VISÉ :</b> Infirmières et infirmiers du triage à l'urgence et du secteur de la pédiatrie de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur.		
<b>GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE :</b> Tout enfant de 6 mois et plus et ayant un poids inférieur à 45 kg, qui présente une otalgie, de la fièvre ou un traumatisme isolé des extrémités.		
<b>ACTIVITÉS RÉSERVÉES :</b> B- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique ; Ea- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance ; K- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.		
<b>INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION</b> Enfants de 6 mois et plus et ayant un poids inférieur à 45 kg, qui présentent : <ul style="list-style-type: none"><li>⇒ une otalgie ;</li><li>⇒ de la fièvre ;</li><li>⇒ un traumatisme des extrémités ;</li><li>⇒ et qui présentent de la douleur ou de la température, non soulagée par l'acétaminophène.</li></ul>		
<b>INTENTION THÉRAPEUTIQUE</b> Soulager la douleur ou l'état pyrétique par l'administration d'un médicament.		
<b>CONTRE-INDICATION</b> <ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Allergies ou intolérance à ces médicaments : acétaminophène, ibuprofène, AAS ou autres AINS ;</li><li>⇒ Enfant &lt; 6 mois ;</li><li>⇒ Suspicion de varicelle ;</li><li>⇒ L'enfant a vomi ou connu pour RGO;</li><li>⇒ L'enfant présente des douleurs au ventre ;</li><li>⇒ Client qui a des troubles hématologiques ou de coagulation (↓des plaquettes, anémie...);</li></ul>		

- ⇒ Client connu insuffisant rénal ;
- ⇒ Client connu insuffisant cardiaque ;
- ⇒ Client connu pour HTA ;
- ⇒ Client connu pour asthme ;
- ⇒ Client connu pour atopie (lésions dermatologiques de type eczéma) ;
- ⇒ Client présente une altération de l'état de conscience (glasgow < 14) ;
- ⇒ Signes vitaux non stables voir la charte selon l'âge pour la FC, la TA et la respiration
- ⇒ Client connu pour ulcère gastroduodénal ;
- ⇒ Présence de saignement digestif ;
- ⇒ Prise de coumadin, AINS ;
- ⇒ Suspicion de luxation ;
- ⇒ Fracture ouverte ;
- ⇒ Traumatismes multiples ;
- ⇒ Signe de déshydratation marquée (muqueuses sèches, absence de larme, pli cutané et ↓ des mictions) ;
- ⇒ Prise d'ibuprofène dans les 6 dernières heures ou a pris dose maximale de 40 mg/kg/par jour (la dose peut être complétée à 10 mg/kg si dose sous-thérapeutique reçue).

#### **LIMITES / RÉFÉRENCE AU MÉDECIN**

- ⇒ Ne pas donner chez l'enfant de moins de 6 mois, ou ayant un poids > 45 kg
- ⇒ Ne pas donner pour tout autre problème qu'otalgie, fièvre ou traumatisme isolé

#### **DIRECTIVES**

Interventions à poser avant l'administration du médicament :

- ⇒ Noter les allergies ;
- ⇒ Valider les médicaments pris régulièrement par le client et ceux pris dans les dernières 4-6 heures ;
- ⇒ Si l'enfant n'a pas déjà reçu de l'acétaminophène, débiter par l'administration de l'acétaminophène à raison de 15 mg/kg per os ou IR ;
- ⇒ Évaluer le niveau de douleur avant l'administration de l'analgésique.

Si l'enfant répond aux critères d'initiation, ne présente aucune contre-indication et n'est pas soulagé par l'acétaminophène 1 heure après son administration (15 mg/kg) :

- ⇒ Administrer ibuprofène 10 mg/kg q 6h (maximum de 40 mg/kg/jour) ;
- ⇒ Si l'enfant a reçu une dose d'ibuprofène sous thérapeutique (de moins de 10 mg/kg) dans la dernière heure, compléter la dose ;
- ⇒ Ne pas dépasser la dose maximale de 400 mg/dose ;
- ⇒ Ne pas dépasser 4 doses d'ibuprofène par jour ;
- ⇒ Administrer avec eau et nourriture si possible. Attention si possibilité de chirurgie ;
- ⇒ Référer au médecin lorsque le client nécessite une analgésie supplémentaire ou que la température est toujours au dessus de 38.5°C rectale 1 heure après la prise du médicament.

#### **RÉFÉRENCES AUX OUTILS CLINIQUES**

Nil

#### **SOURCE**

Consensus du groupe signataire.

Association des pharmaciens du Canada (2008), Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques, version en ligne (*e-CPS*); *Ibuprofène*, APhC.

## PROCESSUS D'ÉLABORATION

### Rédigée par :

Linda Charbonneau  
Conseillère clinicienne, secteur Urgence

Joannie St-Pierre  
Conseillère clinicienne, secteur Urgence

Mise en projet Juin 2007

Mise à jour Avril 2008  
Date

### Personnes consultées :

Dr Marilou Morel  
Médecin

Printemps 2007  
Date

Dr Gerry Bédard  
Médecin

Printemps 2007  
Date

Dr Nathalie Guilbault  
Pédiatre

Juillet 2008  
Date

Nathalie Bordeleau  
Infirmière à l'harmonisation des outils cliniques

Avril 2008  
Date

Daniel Lussier  
Pharmacien

Décembre 2008  
Date

## PROCESSUS D'APPROBATION

### Validée par :

Mme Monique Larouette  
Mme Monique Larouette, Directrice des soins infirmiers

15/05/2009  
Date

### Validée par :

Dr André Vézina  
Dr André Vézina, Directeur des affaires médicales et du développement des projets organisationnels par intérim

09/05/11  
Date

### Validée par :

Mme Line Méthot  
Mme Line Méthot, Chef de la pharmacie

14-05-2009  
Date

### Approuvée par :

Dr Hoang Duong  
Dr Hoang Duong, Président du CMDP

09/05/11  
Date